

**Association La Petite Boucle**

1 rue du pilote Hedouin
35400 - Saint Malo
France
Siret : 90277571700017

FACTURE

N° : FA230571
Date : 30/11/2023
N° client : CLT00000017

Email : contact@lapetiteboucle.bzh
Site web : <https://lapetiteboucle.bzh/>
Monsieur Alexandre EUZENAT

Hôtel Grill Campanile - 35430

Chez Take A Waste
24 rue de Clichy
75009 Paris

Réf. : Collecte novembre 2023

Libellé	Qté	Unité	PU	Rem.	Montant
Collecte de déchets organiques Service de base - mise à disposition d'un seau de 22 litres - collecte hebdomadaire à vélo-cargo - valorisation par compostage	1,00		35,00 €	0,00%	35,00 €
Seaux supplémentaires Semaine 45 = 0 seau Semaine 46 = 1 seau Semaine 47 = 1 seau Semaine 48 = 0 seau	2,00		3,75 €	0,00%	7,50 €
Supplément collecte hors Saint Malo	1,00		30,00 €	0,00%	30,00 €

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Règlement	Virement	Total	72,50 €
Echéance(s)	72,50 € au 30/12/2023		

Coordonnées bancaires	
Nom	Crédit Mutuel de Bretagne
IBAN	FR7615589351070757587404009
BIC	CMBRFR2BARK

Le montant total s'élève à soixante-douze euros et cinquante centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).